

**Ecole maternelle du Val d'Autize et école élémentaire Albert Servant
ARDIN**

**CONSEIL D'ECOLE n°1
10 novembre 2022**

Présents :

Mesdames DERRE Malika (directrice de l'école maternelle), FOUCHER Emmanuelle (directrice de l'école élémentaire), COURTIN Sylvie, PEROTTEAU Marie, RENOUX Maguy (enseignantes) ;

Monsieur BOURGEOIS (DDEN) ;

Mesdames HAYE Nadia, GUESNE Lydie et LEZAY Anita (conseillères municipales en charge des affaires scolaires) ;

Mesdames BERNARD Bérengère et DUPEU Marie (représentantes titulaires des parents d'élèves de l'école maternelle) ;

Mesdames BRIN Laure, TURMEAU Jessica et monsieur DUTRIAS Jean (représentants titulaires des parents d'élèves de l'école élémentaire) ; madame JAROUSSEAU Maud et monsieur CHAUVIN Virgile (représentants suppléants des parents d'élèves de l'école élémentaire).

Excusés :

Madame MERLET Anne-Laure (représentante suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle) et monsieur HIGELIN Julien (représentant suppléant des parents d'élèves de l'école élémentaire)

Ordre du jour :

- Rôle du Conseil d'école
- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école
- Effectifs des écoles et répartitions
- Règlement intérieur et Charte de la Laïcité
- Coopérative scolaire
- Projets pour l'année 2022/2023
- Sécurité
- Questions diverses

1. Rôle du Conseil d'école :

Le Conseil d'Ecole vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.

Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants).

Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire (rythmes scolaires).

Les dates des prochains conseils d'école sont fixées aux jeudis 9 mars et 15 juin 2023.

2. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école :

Suite aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école du 7 octobre dernier, ont été élues pour l'école maternelle :

- en qualité de titulaires : BERNARD Bérangère et DUPEU Marie
- en qualité de suppléante : MERLET Anne-Laure

Il y a eu 62 votants sur 80 électeurs inscrits (soit 78 % de participation).

Pour l'école élémentaire, ont été élus :

- en qualité de titulaires : BRIN Laure, TURMEAU Jessica et DUTRIAS Jean,
- en qualité de suppléants : JAROUSSEAU Maud, HIGELIN Julien et CHAUVIN Virgile

Il y a eu 79 votants sur 115 électeurs inscrits (soit 68 % de taux de participation).

3. Effectifs des élèves et répartition :

A l'école maternelle :

• Maguy RENOUX TPS/PS/MS : 20 élèves actuellement (15 PS et 5 MS). Rentrée de 2 ou 3 TPS en janvier 2023 (si nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2020) avec quelques jours d'essai du lundi 9 au vendredi 13 janvier pour vérifier que l'enfant est bien prêt à entrer à l'école (propreté, sociabilisation) et seulement le matin. Afin d'éviter de perturber la classe plusieurs fois dans l'année, seule une rentrée en janvier est proposée.

• Malika DERRE MS/GS : 20 élèves actuellement (10 MS et 10 GS), + 1 GS en janvier. Elise GONZALO assure le complément de service de Malika DERRE tous les mardis. Soit un effectif global de 40 élèves aujourd'hui (43 ou 44 en janvier 2023).

Interviennent également sur l'école maternelle mesdames TOFAN Florence et LEGARLANTEZECK Christine en qualité d'ATSEM.

A l'école élémentaire :

- Marie PEROTTEAU CP-CE1 : 25 élèves (9 CP - 16 CE1)
- Sylvie COURTIN CE2-CM1 : 23 élèves (12 CE2 - 11 CM1)
- Emmanuelle FOUCHER CM1-CM2 : 23 élèves (6 CM1 - 17 CM2)

Soit un effectif global de 71 élèves.

Intervient également sur l'école élémentaire madame MENARD Valérie, AESH (Accompagnante d'Elève en Situation de Handicap), en classe de CM.

Peuvent être sollicités sur les deux écoles, les membres du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté) :

- Corélie CHALON : maîtresse E (difficultés dans les apprentissages)
- Olivier GEFFARD : psychologue scolaire

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur rappelle les informations essentielles du fonctionnement de l'école.

A ce règlement est annexée la charte de la laïcité.

Le règlement intérieur et son annexe sont entérinés à l'unanimité.

5. Coopérative scolaire

Il est rappelé que les coopératives scolaires des deux écoles sont gérées et vérifiées par l'OCCE.

Elles sont financées par :

- les contributions volontaires des parents d'élèves en début d'année (15 € pour un enfant, 28 € pour 2 enfants et 40 € pour 3 enfants) ;

- l'APE intervient pour aider au financement des projets pédagogiques en fonction des demandes des équipes enseignantes ;
- des subventions municipales pour les sorties, le matériel pédagogique et sportif ainsi que les cadeaux de Noël.
- les actions menées par les écoles (notamment la vente des photos scolaires). Les photographies scolaires ont eu lieu cette année le mardi 4 octobre (individuelles, fratries et groupes). Elles ont été prises par l'Atelier d'André (situé à Parthenay). Toutes les commandes se feront en ligne directement.

Concernant les achats réalisés en début d'année par l'école maternelle :

- matériel d'école dehors (2 charriots, 2 pharmacies mobiles, 4 gilets réfléchissants, 2 grandes bâches)
- matériel de cuisine (saladiers, casseroles, fouets, couverts, moules à gâteaux, moules à tartes, moules à cakes, verres mesureurs, balances, plaques de cuisson, spatules, cuillères en bois, maniques, dessous de plat, etc...)
- petits achats : ingrédients, petit matériel

6. Projets pour l'année

→ Ecole maternelle :

Le thème de l'année est LA FORET : littérature de jeunesse, explorer le monde, poésie et chant, arts plastiques...

Plusieurs sorties sont prévues sur ce thème :

- le jeudi 29 septembre : sortie en forêt de Secondigny (matinée + pique-nique) : automne
- le jeudi 12 janvier : hiver
- le jeudi 27 avril : printemps
- le vendredi 16 juin : sortie au zoo de Chizé (visite en calèche) + forêt de Chizé : été
- le vendredi 23 septembre : intervention de Mme MANDIN Barbara, d'Histoires cousues. Le spectacle intitulé « L'arbre de vie » traitait de l'arbre et de la biodiversité qui l'entoure, à travers un conte brésilien. Cette intervention a été financée par une donation de Mr Audurier à l'APE (600 € à se partager entre les 2 écoles [264.70€ pour l'intervention de Mme MANDIN]). Nous le remercions chaleureusement.

Autres projets de l'école maternelle :

- Les anniversaires des élèves : cuisine de gâteaux en matinée du dernier jour du mois. Les gâteaux sont ensuite dégustés après la récréation de l'après-midi. Les parents des enfants fêtant leur anniversaire sont invités à venir les voir souffler leurs bougies et à rester avec nous pour regarder un petit dessin animé (*La famille Blaireau-Renard*, *La sorcière dans les airs*).
- Tous les jeudis matins, quand la météo le permet, les élèves des deux classes font école dehors. Pour l'instant, nous sommes allés au Chaillot (partie basse + arboretum).

But : voir évoluer la nature au fil des saisons, découvrir la faune et la flore de chez nous pour mieux la respecter, apprendre autrement, se dépenser...

- Les deux classes participent au concours littéraire des Incorruptibles. Les livres ont été lus en classe et passeront dans les familles. Chaque élève votera ensuite fin mai pour le livre qu'il aura préféré. Cela nous donnera le livre préféré de la classe. Le résultat sera envoyé aux Incorruptibles qui enverra ensuite (fin juin) le livre plébiscité nationalement pour la sélection maternelle. L'inscription au concours et l'achat des livres sélectionnés ont été entièrement pris en charge financièrement par la Municipalité.
- Les deux classes de l'école ont participé à la semaine du goût : le lundi matin, différents ateliers ont été proposés aux enfants (land art, décoration d'une toque de cuisinier, atelier cuisine [gâteau à la carotte], atelier « goûter les fruits d'automne »), un travail autour de la pomme a été réalisé le mardi.
- La SARCEL ne propose pas de repas typique pour la semaine du goût mais proposera plusieurs fois dans l'année des repas à thème sur les couleurs (repas orange en octobre).
- Chaque jour, dans la classe des MS-GS, nous comptons les jours d'école : nous mettons une paille dans un pot, nous les regroupons par 10). Au 100^{ème} jour d'école, une fête sera organisée autour du nombre 100 (10 groupes de 10).
- La classe de MS-GS va entretenir une correspondance avec la classe de MS-GS de Béceleuf (maîtresse Pauline). Echange de courriers + rencontre en fin d'année (éventuellement au Pigeonnier).

→ Ecole élémentaire

- 14 élèves du CE2 au CM2 ont participé aux courses scolaires de la Coulée Verte, le dimanche 16 octobre à Niort. Ils ont tous réalisé de belles performances devant un public très nombreux pour les encourager.
- Des élèves volontaires de CM2 rendront hommage aux disparus de la Première Guerre en lisant des lettres de Poilus lors de la Cérémonie du 11 novembre.
- Tous les élèves de l'école voteront en fin d'année pour le Prix des Incorruptibles, chacun à leur niveau. Ce projet a été entièrement financé par la Municipalité (252 €).
- Les trois classes sont inscrites à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), ce qui leur permettra de participer à :
 - Pour les CP-CE1 :
 - ✱ des rencontres avec des classes de St Laurs et Coulonges sur l'Autize
 - ✱ actions : « Le Petit Tour USEP » et « handball »
 - Pour les CE2-CM1 :
 - ✱ des rencontres avec des écoles du secteur
 - ✱ actions : « golf » et « rugby »
 - Pour les CM1-CM2 :
 - ✱ des rencontres avec la classe de CE2-CM1-CM2 de St Pompain.
 - ✱ l'action : « Opération Mondial Rugby 2023 » avec un intervenant sportif sur 3 séances et une rencontre de masse le jeudi 25 mai au Stade Espinassou.

L'adhésion de l'école et de tous les élèves a été subventionnée par l'Association de Parents d'Elèves pour un montant de 655 €.

- Les trois classes bénéficieront sur la prochaine période de créneaux au gymnase de Coulonges avec accès au dojo notamment. Les transports seront pris en charge par l'Association des Parents

d'Elèves.

- L'école élémentaire est labellisée « Génération 2024 » afin de sensibiliser les élèves au monde de l'Olympisme et ses valeurs. Ils participeront au mois de janvier à la semaine consacrée aux jeux olympiques et paralympiques.
- Les élèves du CE1 au CM2 prendront part au concours académique de calcul mental qui se déroulera en janvier.
- Les élèves de GS, CP et CE1 bénéficieront de 7 séances de natation à la piscine de Coulonges sur l'Autize en fin d'année scolaire. 6 transports seront pris en charge par la Communauté de Communes, la Municipalité financera quant à elle le 7ème transport ainsi que les entrées à la piscine.
- La classe de CP-CE1 participera aux projets « Rituels d'arts visuels », défi scientifique et suit la course de la Route du Rhum.
- Les élèves de CP-CE1 travailleront toute l'année sur le projet « A la découverte des 5 continents ».
- La classe de CE2-CM1 participera aux projets « Rituels d'arts visuels » et « Rituels d'écoute musicale ».
- Les élèves de CE2 passeront leur permis piéton et les élèves de CM leur permis Internet, en collaboration avec la gendarmerie de Coulonges sur l'Autize, en fin d'année scolaire.
- Les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont inscrits au projet départemental « Défi messagerie », lequel permet de valider des compétences numériques.
- Les élèves de la classe de CM1-CM2 participeront au projet anglais « Booky reviews » : enregistrer des critiques littéraires sur des albums de jeunesse anglophones, en liaison cette année avec une classe de 6ème du collège de Coulonges.
- Les liaisons entre l'école et le collège se déroulent pour l'instant par padlet pour les échanges de défis mathématiques mais des projets en présentiel devront voir le jour, notamment en mathématiques et sciences.
- Les élèves de CM2 bénéficieront d'une journée en immersion avec les 6èmes dans le courant du mois de juin.
- Compte tenu de la situation sanitaire, le projet de classe découverte avec nuitée doit être encore une fois reportée. Toutefois, les enseignantes souhaitent que tous les élèves puissent partir une journée complète. Le projet envisagé est celui d'une excursion à La Rochelle avec visite libre de l'Aquarium suivie d'un atelier pédagogique. Le voyage pourrait éventuellement s'effectuer en train. Le budget prévisionnel et son financement sont en cours.

→ Manifestations de l'APE

Le dimanche 11 décembre 2022 aura lieu la fête de Noël des écoles.

La fête de fin d'année des écoles aura lieu le samedi 24 juin 2023.

7. Compte-rendu des différents exercices de sécurité

□ En maternelle :

L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 7 novembre 2022 à 10h45. Il a duré 1'10 sans difficultés particulières.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté « Intrusion » (confinement des élèves dans l'enceinte de l'école) sera réalisé avant les vacances de Noël. Tous les élèves sont confinés dans le dortoir.

□ A l'élémentaire :

L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 30 septembre à 13h55 et a duré 1'15" sans aucune difficulté.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté « Intrusion » sera évalué durant le mois de novembre. Pour rappel, les élèves des classes de CP-CE1 et CE2-CM1 se mettent à l'abri dans la classe de CP-CE1 (seule classe qui peut être fermée à clé) et les élèves de la classe de CM1-CM2, quant à eux, se mettent à l'abri dans la bibliothèque (qu'il est possible de fermer à clé et qui possède moins de fenêtres). L'alerte se fait par un signal lumineux rouge clignotant.

8. Travaux

Les équipes enseignantes remercient les employés municipaux qui répondent de manière rapide à leurs diverses sollicitations en matière de menus travaux d'entretien.

→ Ecole maternelle

▪ Travaux et achat réalisés :

Installation d'une étagère dans les sanitaires des MS-GS.

Installation d'une étagère dans le dortoir (pour les PAI).

Déplacement d'un tableau à la demande de Madame DERRE dans la classe des MS-GS.

▪ Demande émanant de l'école :

Changer le photocopieur en fin de vie pour un photocopieur couleur > le devis est signé et nous attendons la livraison du nouveau photocopieur pour le 17 novembre.

Achat de deux PC portables (un par classe) > mail reçu le 31/10/2022 nous informant qu'ils étaient commandés.

Réparation du vidéo projecteur de l'école (changer l'ampoule) + achat d'un nouveau vidéo projecteur pour que les deux classes soient équipées > mail reçu le 31/10/2022 nous informant qu'un vidéo projecteur sera installé dans la classe de Madame RENOUX et que le vidéo projecteur existant était en cours de réparation (si cela est possible).

Nous remercions vivement la mairie pour ces efforts financiers qui faciliteront l'enseignement.

Concernant les exercices de sécurité, le signal lumineux pour le PPMS n'est pas encore installé.

Les difficultés de pression dans les sanitaires perdurent.

L'équipe enseignante souhaiterait qu'une petite structure de jeux soit installée dans la cour de l'école. Cela répondrait aux attentes et recommandations des spécialistes de la petite enfance qui conseillent de laisser les enfants grimper, escalader, glisser, ramper... lors de jeux libres afin de développer leur motricité.

La précédente structure avait été financée par la mairie et l'APE. Peut-être est-ce une idée à creuser cette fois encore.

→ Ecole élémentaire

▪ Projets réalisés :

La Municipalité et l'école élémentaire ont travaillé en collaboration sur le projet SNEE (Socle Numérique pour les Ecoles Elémentaires) qui a permis d'obtenir une subvention de l'Etat pour aider au financement de 3 ordinateurs pour les classes, un ordinateur pour la direction de l'école et 8 tablettes pour les élèves.

Le TBI (Tableau Blanc Interactif) de la classe de CE2-CM1 a été changé par un TNI (Tableau Numérique Interactif), financé par la Municipalité.

Les enseignantes et les élèves remercient chaleureusement la Municipalité pour les marquages au sol de la cour de récréation, réalisés dans le courant de l'été.

9. Points divers

Question des représentants de parents d'élèves :

Est-il possible d'entretenir le chemin qui mène de l'école maternelle au Chaillot (présence d'épines et de mauvaises herbes hautes) ?

La Municipalité précise que l'entretien a été fait aussitôt après avoir eu cette demande.

Pour les écoles
Mme DERRE

ECOLE MATERNELLE
DU VAL
5 Rue Alphonse
79160 ARDEN
05 49 04 31 05
Mme FOUCHER

Pour la Municipalité

Pour le Maire Absent,
L'Adjointe déléguée
Nadia HAYE

Pour les représentants de
parents d'élèves

